

Informa THIL

Bulletin municipal d'information

mars 2004

Rès Coumo Thil



La Haute-Garonne — 4 - THIL - Vieux Moulin construit en 1792

Le dernier survivant des moulins de Thil fut ruiné dans les années 40.

au sommaire

- Conseil municipal..... p. 2
- Aménagement du Carrefour des Pepils p. 3
- Nouvelles du F.C.O..... p. 7
- L'ancienne mairie de Thil..... p. 8

Dans sa séance du 26 février, le Conseil municipal de Thil a abordé les sujets suivants :

1. Il a été décidé à l'unanimité de la création d'un poste d'agent d'entretien à mi-temps, en association avec la commune de Bretx.
2. Une prime, financée par l'Etat a été répartie entre les trois employés municipaux, qui ont fourni un important travail à l'occasion du recensement.
3. La convention ATESAT qui concerne l'aide technique apportée aux petites communes par les services de l'Equipement a été approuvée à l'unanimité pour un coût de 205 euros annuels.
4. La délégation de la compétence "voirie" à la Communauté de communes a été approuvée, ainsi que la compensation des charges transférées (montant de taxe professionnelle avec compensation en fonction des emprunts contractés pour le pool routier).
5. L'adhésion au S.I.V.O.M. de Colomiers rendue obligatoire pour la recherche des animaux errants a entraîné la nomination de deux délégués titulaires de ce syndicat (A. BERGÉ, D. RICHIÉ) et de deux suppléants (M. COMBY et J.-P. HOEFLICH).
6. Organisation des élections régionales des 21 et 28 mars.
7. L'agrandissement envisagé de la cour de l'Ecole a été mis en attente, des travaux étant prévus à proximité immédiate et ce projet ne présentant pas un caractère d'urgence.
8. Accord pour la pratique prochaine du tennis de table à la salle des fêtes, sous l'égide du Club omnisports de la Save.
9. Des préétudes auront lieu pour l'éventuelle implantation d'éoliennes dans la commune, sans qu'aucun engagement n'ait été pris.
10. Le projet d'installation d'un rémetteur de téléphonie mobile au moulin de Montastruc a été abandonné en raison de l'opposition des riverains. Toutefois, et devant l'utilité de ces réseaux, un autre site plus éloigné des habitations pourrait être recherché.

La séance a été levée à 20h15.

Un parcours pour les piétons

Dans le cadre du programme d'amélioration des accès à l'école maternelle, un cheminement piétonnier a été réalisé pour sécuriser les allées et venues des petits élèves et de leurs accompagnateurs. D'une longueur d'environ cent mètres, ce cheminement prolonge et termine les aménagements déjà réalisés dans la rue des Ecoles.

Les travaux d'un montant de 33.800 euros, ont été réalisés par l'entreprise S.G.R.E.G. dans le courant du mois de février, et le parcours est aujourd'hui pleinement utilisable. Nous rappelons par ailleurs aux automobilistes pressés, que la vitesse dans ce secteur est limitée à 50 Km/h.

Cet ensemble doit concourir à apporter un niveau de sécurité maximum aux abords de la maternelle.

Souvenirs



Sur ce cliché pris à Thil en Juillet 1940, les vieux thilois reconnaîtront peut être les "dépiqueurs" qui font une pause pour le photographe.



Informa THIL

Mars 2004 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88

Directeur de la publication : Henri Lézat - Directrice de la rédaction : Nathalie Gadéa
Comité de rédaction : Annie Bergé, Henri Bressolles, Michel Comby
Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours

Mauvaise humeur

Il nous arrive à tous de pester et de manifester de la mauvaise humeur pour des raisons souvent futiles- nos concitoyens sont connus pour avoir, comme jadis les mousquetaires d'opérette, bon cœur et mauvais caractère. Nous sommes tous individualistes et, (plus ou moins) râleurs devant les multiples petits ennuis de notre existence quotidienne, car s'il est vrai qu'il n'y a plus en France de sujets, mais des citoyens, subsistent par contre les sujets de mécontentement : impôts, problèmes familiaux ou professionnels, la canicule, les tempêtes, sans parler des ennuis de santé qui, bien sur, augmentent en même temps qu'augmente notre espérance de vie.

Pourtant, si, cessant de nous plaindre, nous comparons, l'évidence apparaît que notre pays fait partie d'un groupe restreint de privilégiés dans le monde, et qu'au sein même de ce pays, les Thilois ont le double privilège de vivre sous un climat agréable et dans un cadre préservé. Evitons toutefois, l'autosatisfaction, même si elle n'est qu'un pendant à l'autodénigrement qui est aussi notre sport national. La vie est difficile pour certains, c'est une évidence, et nous avons encore bien des progrès à accomplir. Soyons conscients toutefois que nous faisons partie, par chance, des plus favorisés de la planète. Essayons donc de ne pas gâcher ces avantages bien réels qui sont nôtres, en ne voulant voir que nos petits ennuis quotidiens. Notre bonheur dépend en grande partie de nous mêmes.

"Le bonheur ou le malheur des hommes ne dépend pas moins de leur humeur que de la fortune".

(La Rochefoucauld)

Michel COMBY

Infos de Thil

La Galette des anciens

C'est le fameux "Piroulet", alias Gérard VAUR, accompagné de son complice Joël RECH, qui a animé cette année encore la "Galette des Anciens". Cette réunion annuelle qui est devenue une tradition à Thil s'est déroulée le 31 janvier ; elle a rassemblé sous l'égide du Centre communal d'action sociale présidé par Henri BRESSOLLES les

"seniors" de la commune.

Ceux-ci sont venus nombreux à cette réunion amicale pour profiter des galettes, du vin blanc mais aussi de l'ambiance conviviale de cette petite fête. Le spectacle a aussi été très apprécié par une assistance acquise aux deux animateurs de cette journée, qui s'est terminée à une heure avancée de l'après-midi.

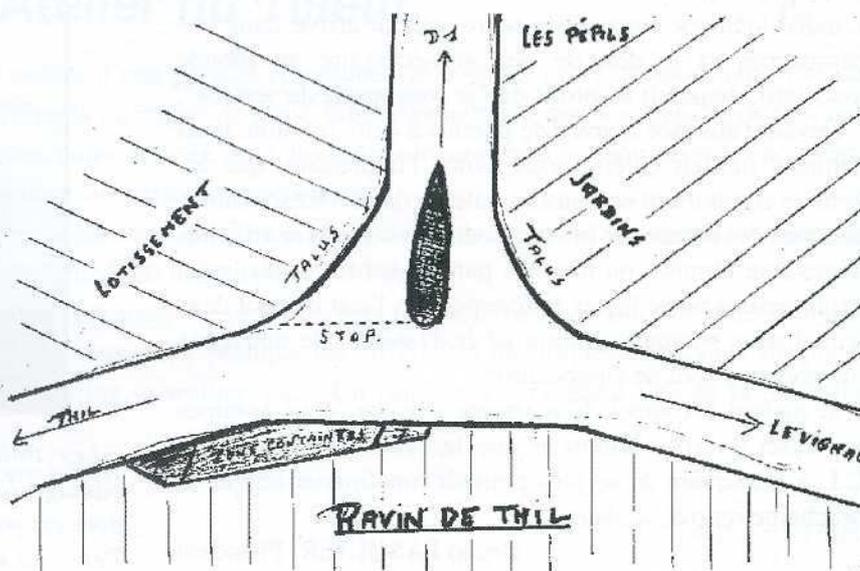


Photo : Daniel MONTINA

Aménagement du carrefour des Pepils

Enfin mis en chantier après de nombreux retards, ces travaux,, d'une durée de cinq à six semaines, vont permettre de sécuriser un carrefour dont la dangerosité avait été maintes fois démontrée.

Un îlot central, de forme elliptique complété par un stop, permettra aux usagers venant de la D1 de tourner à gauche sans danger. L'îlot directionnel est prévu pour permettre le passage du matériel agricole. Par ailleurs, l'écoulement des eaux de pluie sera canalisé, les talus stabilisés, et la signalisation, réaménagée. Ces travaux d'une certaine importance sont financés par le Conseil Général de la Hte-Garonne ; ils seront complétés par l'aménagement d'une plate forme destinée à recevoir les containers du tri sélectif des O.M. L'accès de notre village côté est., s'en trouvera facilité et la sécurité améliorée.



Animaux errants

A la suite de plusieurs incidents et de quelques dégâts occasionnés par des chiens errants, la Mairie de Thil a signé une convention avec le SIVOM de Colomiers, ce qui lui est une obligation légale, sa responsabilité étant engagée. Nos amis à quatre pattes ont parfois besoin d'être surveillés, et cette mission sera désormais remplie deux fois par mois par des spécialistes qui pourront aussi intervenir sur demande en cas de problème ponctuel.

Leurs jours de passage seront affichés à la Mairie et les animaux qu'ils pourraient être amenés à neutraliser en cas de nuisances commises, seront bien entendu, récupérables par leurs propriétaires ; il serait souhaitable qu'il portent un collier ou un signe permettant leur identification. Evitons par conséquent, de laisser sans surveillance nos petits compagnons, car ils peuvent causer des dommages plus faciles à prévenir qu'à guérir quand le mal est fait.

Infos pratiques

A.D.S.L.

Les internautes intéressés, et qui ne se seraient pas encore fait connaître, sont priés de se signaler à la Mairie, afin de permettre une évaluation des besoins de la commune dans ce domaine.

Collecte des encombrants

Nous vous rappelons les coordonnées du service (05 61 82 63 74) ainsi que les jours de passage : 24 Mars, 28 Avril, 26 Mai, 23 Juin , 28 Juillet, 29 Septembre, 27 Octobre, 24 Novembre et 29 Décembre. Pas de collecte en août. En cas de jour férié la collecte se fait le lendemain.

Tribune



L'amicale laïque a tenu son assemblée générale le 28 novembre 2003 à 21h à la salle des associations.

Tous les parents étaient invités à cette réunion. Nous tenons à rappeler que

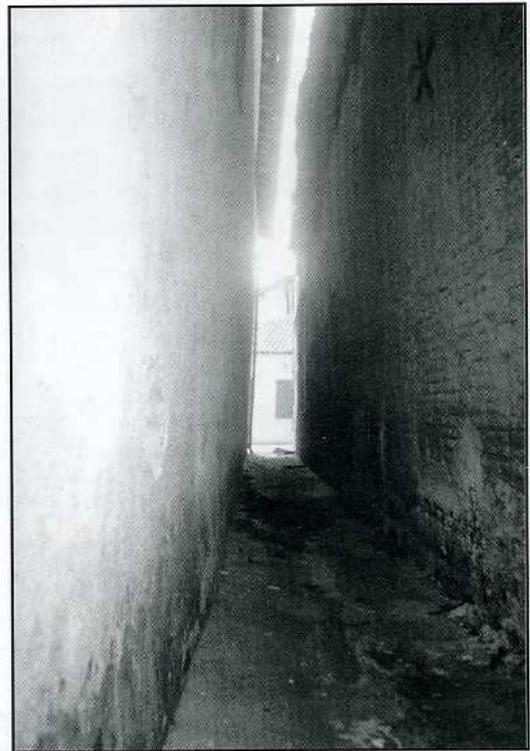
l'amicale gère la cantine scolaire et le centre de loisir associé à l'école, ou bien d'autres activités (chorale, bibliothèque, yoga...etc.), elle est composée de bénévoles qui s'investissent pour que notre village s'anime et garde une âme que nous sommes en train de perdre. L'individualisme forcené de notre société arrive dans nos campagnes et le don de soi, si nécessaire au monde associatif, disparaît au profit du "je consomme du service".

Devant l'absence notoire de parents à cette réunion, nous sommes très en colère, nous avons l'impression que les gens se comportent en consommateurs de services, et nous, sommes des acteurs de la vie associative... Le 21 avril, nous avons une réunion où tous les parents sont conviés, nous expliquerons notre façon de fonctionner, l'état d'esprit dans lequel nous sommes et notre désir d'intégrer de nouveaux membres au sein de l'association.

Si malgré cet appel, le marasme persiste, nous sommes au regret de vous annoncer que la cantine scolaire et le C.L.A.E risquent de ne plus pouvoir fonctionner lors de la prochaine rentrée scolaire.

Bruno PASQUIER, Président
Françoise PUJOL, Vice Présidente

Secret perdu



Les thilois du temps passé appelaient cet étroit passage longeant notre église "la rue Secrète". Si le nom est parvenu jusqu'à nous, le secret a été perdu ... Peut-être une issue de notre ancien souterrain ? ...

Comité de Fêtes

Le Karaoké

Le comité des fêtes a organisé le 28 février un Karaoké sur un écran géant avec soirée dansante et buffet campagnard animé par DJ animation.

Le Carnaval

La fête de Carnaval, le 13 mars avec l'attelage de "l'Asinerie d'en Manaou" avec promenade en charrette de sa Majesté Carnaval dans les rues du village et des enfants autour de la salle des fêtes. Animation avec Franci's le clown élection des meilleurs déguisements des enfants. Repas suivi d'une soirée avec la Disco-mobile PSYCHOSE et élection des plus beaux déguisements des adultes en soirée. Merci à l'école de Thil et au CLAE qui ont fabriqué Mr Carnaval et à tous les participants.

Le Loto

Prévu le dimanche 2 mai dans la salle des fêtes de Thil à 15 heures.

Nombreux lots : lecteur DVD, friteuse électrique, Micro-ondes, lampe halogène, jambon, porc, agneau, lot apéritif, filets garnis, couette, service petit déjeuner, outillage, lots ménagers, plante fleurie et autres lots...

Le vide grenier / Foire artisanale

Dimanche 6 juin 2004 autour des terrains de sports où vous trouverez non seulement des bibelots, jouets, outils, vêtements... mais aussi des fleurs et plantes, tableaux et peintures, travaux artisanaux... et si vous aussi avez des objets dont vous ne vous servez plus et que vous souhaitez les vendre, si vous souhaitez exposer vos œuvres que vous avez réalisées ou encore si vous êtes producteur, n'hésitez pas à vous inscrire. L'emplacement est de 2x30 le mètre linéaire. Pour tout renseignement, contactez 05.61.85.42.54.

La Fête Locale

Elle aura lieu les 24, 25 et 26 juillet 2004 avec du changement dans les orchestres !

Au programme :

Samedi : Concours de Pétanque et bal disco en soirée.

Dimanche : Messe en musique, dépôt de gerbe au Monument aux Morts, Apéritif-concert offert par la municipalité et le comité des fêtes, repas champêtre et bal variété avec l'orchestre ORCHESTRA CALYPSO.

Lundi : Animation pour les enfants l'après midi et bal avec l'orchestre UNIVERS et au cours de la soirée, tirage de la tombola et lâcher de confettis.

Le Réveillon

Le traditionnel réveillon le 31 décembre 2004.

Comité des Fêtes de Thil

L'Atelier du Tilleul

L'atelier du Tilleul permet de se retrouver autour d'une passion commune : le point de croix. Nous échangeons des grilles, des modèles, nous consultons les différents ouvrages de notre bibliothèque ainsi que les magazines auxquels nous sommes abonnés. Mais là ne s'arrête pas notre activité, tous les autres loisirs créatifs sont aussi à l'honneur : encadrement, tricot, collage de serviettes, peinture sur verre, sur porcelaine...

Nous nous réunissons tous les mercredis soirs à partir de 20h30 à la maison des associations. Si vous êtes intéressés, un après-midi "portes ouvertes" est organisé le samedi 20 mars à partir de 14h30.

Nous animons aussi un atelier enfants un samedi par mois. Le prochain aura lieu le 20 mars de 14h30 à 16h30 toujours au même endroit. Tous les enfants sont les bienvenus, on y pratique les différentes techniques de travaux manuels : tableaux en sequins, collage de serviettes, embossing, marbling, etc... Un calendrier sera établi lors de la prochaine séance et sera affiché.

En espérant votre visite et pourquoi pas votre adhésion, à bientôt

L'atelier du Tilleul

ACCA de Thil

Les fédérations départementales

Toutes propositions, ou décisions prises lors de l'Assemblée générale sont acceptées ou non, par le préfet de chaque département.

Le budget de la Fédération est important, car elle a du personnel : un Directeur, trois secrétaires, quatre techniciens — un par catégorie de gibier, petit et gros, sans oublier le suivi de l'ours.

Les rentrées budgétaires proviennent de la cotisation que doit acquitter chaque Société du Département soit 47 euros pour 2003 et du timbre Fédéral qui est obligatoire pour chaque permis délivré dans le département, soit 53 euros.

La Fédération règle les dégâts gros gibiers sur récoltes, après expertise. Pour cela, l'argent provient des bracelets ; et

timbres gros gibiers, soit chevreuil 14 euros ; cerf 14 euros ; Daim 37 euros, le mouflon 25 euros, Timbre sanglier 6 euros obligatoire pour chasser le gros gibier.

Le prix des bracelets est fixé tous les ans, par la Préfecture. Les attributions annuelles sont faites par les représentants de la Fédération de la DDA, chambre d'agriculture, et de l'ONF. La chasse au chevreuil Cerf, Mouflon, Daim est soumise à un plan de chasse. Chaque bête tuée doit être marquée sur place, du bracelet attribué.

Le total des dégâts payés sur récoltes pour 2002 en Haute Garonne est de 219.000 Euros

Le Président

René LEZAT

Suite au prochain bulletin.

L'Age d'Or

Coucou nous revoilà pour vos donner de nos nouvelles.

Notre loto annuel a eu lieu LE DIMANCHE 7 MARS 2004 à 14 H 30 à LA SALLE DES FETES. De nombreux lots ont été gagnés : en particulier un D.V.D. Home Cinéma.

Nous avons passé un agréable après midi

Le voyage en Hollande se fera du 6 au 11 mai 2004

Tarif : 650 euros tout compris.

Renseignements auprès de Mme DUBOIS

Tél 05 61 85 44 47

Si vous êtes intéressés, ne tardez pas trop. Merci.

Avec la Pétanque Thiloise

Beaucoup de monde pour partager la galette et se retrouver pour envisager la nouvelle saison de pétanque.

Trois concours officiels achemineront les joueurs des clubs environnants vers Thil :

- le 24 avril : triplettes et parallèles doublettes féminines
- le 8 août : tête à tête le matin et doublettes l'après-midi
- le 31 octobre : doublettes

Les animations du Vendredi reprendront le 2 avril.

Le bureau 2004 se compose comme suit :

Président : Michel LETUPPE

Vice-Pdt : Michel BERGÉ

Trésorière : Martine LIPPI

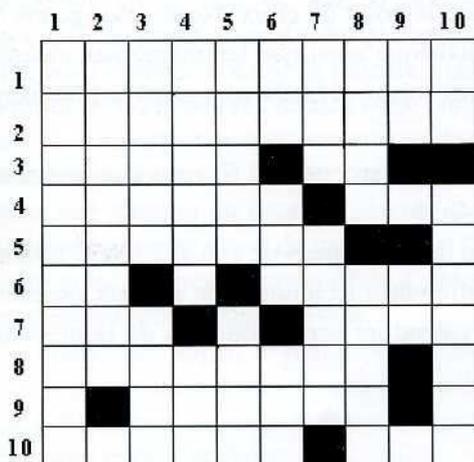
Trésorière adjointe Claudine MAURÉ

Secrétaire : Edouard PÉREZ

Secrétaire adjoint : Brice PATRAC

Ses membres vous souhaitent une excellente saison sportive.

Mots croisés de Thil



Solution p. 7

Horizontalement

1. A Thil, ce lieu-dit nous rappelle la culture du lin.
2. Perdu dans le ravin de Thil.
3. Spécialiste des grands travaux - C'est sa fête ?
4. Animal romain connu des écoliers - Celle de Thil était curative.
5. Sur cour ou sur rue ?
6. En Italie - Devrait être interdit à Thil.
7. Lettres de Voltaire - Peu fréquents à Thil, par bonheur.
8. A Thil, puissante par vent d'autan.
9. Une fusée peut-être ?
10. A Thil, nous les évitons (si possible) - Aliménte le 4 horizontal.

Verticalement:

1. Fait parfois suite à une bûche
2. Appréciée dans les bois de Thil.
3. Salaire du pillard - Source d'un fleuve ou opéra.
4. Renée italienne la tête en bas - Métal léger et abrégé.
5. Élément de chaîne inversé - Gaine.
6. Se roulent dans le midi - Légumineuse bouleversée - Début d'installation
7. Éléments de luxe - Des fleurs ou des rimes.
8. Serre à l'envers - Les neuvièmes heures.
9. Henri, juste après François - Pris connaissance par la fin.
10. Phonétiquement, fauteuse de guerre - Façon de parler.

Football Club de l'Ouest



**Football Club
de l'Ouest**

Le F.C.O. en chiffres...

Le F.C.O., c'est le club de Football des 12 communes du 31530.

Le F.C.O., c'est 11 équipes et 165 licenciés de Débutants à Vétérans.

Le F.C.O., c'est une répartition équilibrée des effectifs par communes, (24 % Lévignac, 12 % Montaignut, 10 % Thil Lasserre et St. Paul...)

Le F.C.O. c'est une équipe dirigeante avec 11 personnes au Bureau et 18 Educateurs et accompagnateurs d'équipes.

Le F.C.O. , c'est aussi 4 stades (Thil, Lévignac, St. Paul et Lasserre)

Les Objectifs du F.C.O.

Le F.C.O. s'est donné pour objectif ambitieux de pérenniser la pratique du Football pour l'ensemble des 12 communes qui soutiennent le club, et ce avec des résultats sportifs qui soient la fierté de chacun de ses membres.

A plus court terme,

Seniors

Montée de l'équipe fanion en excellence (plus haut niveau départemental)

Remontée en Promotion lère Division pour l'équipe II

Ecole de Foot

Avoir un encadrement suffisant pour accueillir TOUS les jeunes désirant pratiquer le Football. Pérenniser les équipes charnière que sont les - 13 et - 15 ans.

Ajouter rapidement le maillon manquant des - 18 ans, tremplin idéal pour les jeunes avant leur entrée dans les équipes Seniors.

Vétérans

Permettre aux plus de 35 ans de continuer la pratique de leur sport favori.

Point sportif après 18 mois de vie du F.C.O.

L'équipe fanion est bien la locomotive espérée pour tirer le club vers le haut. En effet après avoir échoué au pied du podium pour l'accession en Excellence la saison passée, avec 9 points d'avance sur ses poursuivants, et toujours invaincue, même si la route reste longue, le F.C.O. a toutes les cartes en main pour remplir son objectif de montée.

L'équipe II a laissé échapper des points précieux pour prétendre à la montée cette saison, toutefois elle reste sur une bonne série, invaincue en 2004 et classée en milieu de tableau, elle doit serrer les rangs pour poursuivre son effort.

Côté jeunes, les Benjamins I, après avoir terminé premiers de leur poule de Brassage se retrouvent encore premiers en Promotion Honneur du secteur Ouest. Les Benjamins II sont actuellement troisièmes de leur poule en Promotion Honneur du secteur Ouest. Les catégories - 15 et - 13ans sont un peu à la peine (huitièmes de leur poule), mais ils ne lâchent pas prise et méritent nos encouragements.

Les catégories inférieures ne donnent pas lieu à des classements, ils font leur apprentissage au jeu, c'est un objectif bien suffisant.

Venez supporter le Football Club de l'Ouest...

Le F.C.O. donne rendez-vous à tous ses supporters, pour soutenir ses équipes, l'équipe I joue ses rencontres retour le dimanche à 15H à THIL, tandis que l'équipe réserve reçoit le samedi soir à 20H30 à Lévignac pour ses matches retour. (les matches aller étaient inversés).

Quelques dates à retenir, le 17 avril, le F.C.O. organise la traditionnelle fête de la bière à THIL, pour toute réservation vous pouvez appeler Julien GOURMANDIN au 06 72 03 40 53 Ou Guillaume MALRIEU au 06 89 86 48 94.

Enfin les tournois de fin de saison se dérouleront aux dates suivantes, les vétérans le 15 mai et les " Pitchounets " le 16 mai, et les seniors début Juin.

Pour vous tenir informés au jour le jour, vous pouvez consulter le Site Internet du Club à l'adresse suivante -. www.fcouest.com.

Appel du Football Club de l'Ouest

Pour tenir ses objectifs ambitieux, mais tout simplement pour tenir, le F.C.O. a un besoin impérieux de bénévoles passionnés pour conduire le club vers les succès qu'il mérite. Tous les jeunes intéressés par la pratique du football seront les bienvenus, qu'ils se renseignent dès aujourd'hui pour la saison prochaine auprès du secrétariat du club : Mme BARRERE Tél. 05.61.85.60.27 et Sandra GAUTIE Tél. 05.61.85.42.56

Solution des mots croisés

L'ancienne mairie de Thil

De nos jours, les Thilois trouvent naturel d'avoir à leur service une mairie de belle apparence, construite "sur le château", et qui est sans conteste une des plus réussies de la communauté de communes sur le plan architectural. Cet édifice a été construit entre 1840 et 1850, et une question se pose aux esprits curieux : Où la mairie se trouvait-elle, avant cette date ?

Avant la Révolution, aucune source ne permet de situer de façon précise le lieu de réunion des assemblées municipales. Ce local est désigné dans les archives sous le vocable "la chambre", ce qui laisse supposer qu'il s'agissait d'une simple pièce dans une maison privée, utilisée comme local de réunion. Cet endroit devait être exigü ou incommode car la communauté avait prévu en 1789 de construire un bâtiment à usage public "sur le château" à l'endroit même où se situe la Mairie actuelle. La réalisation matérielle avait été prise en charge par le comte d'Albis, seigneur de Thil, sans doute pour des raisons de financement. Mais quand la construction fut achevée, les Thilois refusèrent d'accepter les conditions du comte, et ceci malgré des pressions peu amicales : L'assemblée municipale fut enfermée plusieurs heures durant, sous la garde du baile (1) seigneurial, pour extorquer une acceptation qui fut accordée, puis aussitôt rétractée. Il en résulta en 1790, un procès entre la communauté et son seigneur, procès qui, du fait des événements ne vit jamais son terme. La maison litigieuse fut incendiée par des inconnus sans avoir été utilisée le 25 Mars 1791, peut être à la secrète satisfaction des Thilois. Le maire nous informe placidement qu'il est venu sur les lieux : "ayant aperçu l'incendie fini, et tout brûlé, ne restant que les murailles".

Cette page tournée, on ne sait toujours pas où se réunissait l'assemblée municipale, mais on peut supposer que sous le 1^{er} Empire, ces réunions se tenaient au domicile du maire Estellé, sur le Plaça. Cet état de choses perdura jusqu'en 1815 où le besoin se fit a nouveau sentir d'un bâtiment qui soit propre à

l'administration municipale. Le 22 Octobre 1815 fut passé un acte d'achat d'une maison sur le Plaça, vendue au profit du maire Lezat et du conseil municipal - par Jean-Marie Estellé, habitant de Bretx : "Moi, Estellé, fais vente pure et simple avec transfert de propriété et jouissance en faveur de monsieur le maire et du Conseil municipal y ce présent et acceptant, d'une maison située dans la ditte commune de Thil qui confronte du levant maison de monsieur Lataste, midy le ruisseau du village, du septentrion maison de Jean Estellé et patus, et du couchant las Escouferes. Cette vente a été faite pour le prix et somme de trois mille neuf cent cinquante francs, savoir trois mille francs comptant et les neuf cent cinquante restant dans un an à compter de ce jour".

Le village possédait désormais une maison commune. Mais celle ci se révéla très vite trop exigü devant la nécessité nouvelle d'un local pour une école. C'est pourquoi fut décidée, après de longues discussions, la construction de l'actuelle mairie, qui, bien que plus petite qu'aujourd'hui — des ailes ont été rajoutées — abritait la mairie, l'école, et le logement de l'instituteur. La suite est connue de tous : l'école demeura dans ces murs jusqu'en 1957 où fut construit un nouveau bâtiment, inauguré par le maire Raymond Maure. Depuis plus d'un siècle et demi, notre mairie remplit vaillamment son office et n'est pas prête à quitter cette "butte du château", témoin de l'histoire de Thil depuis tant de siècles.

Michel COMBY

Handwritten signatures in cursive script, including names like Roques, Lezatoie, and Estellé, with some words like "approuvant" and "Dem" visible.

Signatures du maire Lézat et des conseillers sur l'acte d'achat de 1815

(1) Equivalent du garde-champêtre.